

# SMEN<sup>o</sup>

assurances

ASSURANCE  
VÉHICULES  
ÉLECTRIQUES  
INDIVIDUELS

à partir de

**63€**

par an



# Ton assurance véhicules électriques



Les Engins de déplacement personnel motorisés regroupent tous les moyens individuels de déplacement électriques à moteur autonome tels que la trottinette électrique, gyropode, gyroroue, skate électrique et hoverboard électrique. Tous ces véhicules sont pris en charge par notre responsabilité civile créée sur mesure.

## RESPONSABILITÉ CIVILE OBLIGATOIRE

A pied, à vélo ou à trottinette (non motorisée), **une responsabilité civile te couvre en cas de dommages matériels et/ou corporels** que tu pourrais causer. Ton contrat d'assurance habitation prévoit une garantie « RC vie privée » qui te couvre de nombreux aléas mais ne prend pas en charge les dommages causés par les trottinettes électriques, hoverboards, électriques, skates électriques etc... **Les EDPM\* sont considérés comme des « véhicules terrestres à moteur »** selon le code de la route et implique une obligation d'assurance.

L'assurance NVEI SMENO te couvre dans ton usage pour ta responsabilité civile mais aussi pour les dommages + le vol causés à ton véhicule.

## LES RÈGLES DE BONNE CONDUITE

**En plus du code de la route, quelques précautions s'imposent :**

- ▷ Sois très vigilant(e) sur la chaussée, tu es silencieux(se) et invisible pour les automobilistes et donc particulièrement vulnérable ;
- ▷ Sois attentif(ve) aux piétons dans les zones particulièrement peuplées : enfants, personnes âgées, animaux, etc. ;
- ▷ Méfie-toi des revêtements (pavés, gravillons, bitume humide...) qui peuvent facilement te déstabiliser ;
- ▷ Tu n'as pas le droit de circuler sur le trottoir ;
- ▷ Évite également d'utiliser tes écouteurs ou ton téléphone pour rester au maximum concentré(e) lors de tes déplacements.

## ÉQUIPEMENT ADAPTÉ

Même si le casque n'est obligatoire qu'à partir de 25 kilomètres/heure, il est fortement conseillé ! Ajoute des genouillères, des coudières et des protège-poignets. De jour comme de nuit, porte un gilet rétro-réfléchissant et équipe-toi d'un système d'éclairage.



**La conduite d'un véhicule terrestre à moteur sans assurance responsabilité constitue un délit selon l'article L324-2 du code de la route.**



Trottinette électrique



Skate électrique



Gyroroue / gyropode



Hoverboard

Depuis le 1er Juillet 2020, les NVEI doivent être équipés de feux de position avant et arrière, de dispositif retro-réfléchissant, d'un système de freinage et un avertissement sonore. **Tu risques une amende de 35 € pour manquement à cette règle.**

## Le sais-tu?

Le vélo à assistance électrique n'entre pas dans cette catégorie. Le vélo ayant besoin que l'on pédale pour le faire avancer, il ne dispose pas de moteur autonome.



## LA RESPONSABILITÉ CIVILE NVEI

<b>Matériels garantis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▷ Responsabilité Civile des NVEI &lt;= 25km/h</li> <li>▷ Trottinette électrique, gyropode, gyroroue, skate électrique, hoverboard.</li> </ul>
<b>Détails matériels garantis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▷ Responsabilité Civile des NVEI &lt;= 25km/h</li> <li>▷ Tous les NVEI possédés par le souscripteur sont couverts par la garantie Responsabilité Civile</li> <li>▷ Le NVEI doit être déclaré au moment de la souscription</li> </ul>
<b>Événements garantis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▷ Responsabilité Civile (corporel, matériel, défense recours)</li> </ul>
<b>Durée du contrat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▷ 12 mois sans tacite reconduction</li> </ul>
<b>Exclusion</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▷ Les NVEI qui ne sont pas la possession de l'assuré</li> </ul>
<b>Dommages corporels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▷ Jusqu'à 20 000 000€</li> </ul>
<b>Dommages matériels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▷ Jusqu'à 1 200 000€</li> </ul>
<b>Recours</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▷ 10 000€ en défense recours</li> </ul>
<b>Franchise</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▷ Aucune</li> </ul>
<b>Prix annuel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▷ <b>63€</b></li> </ul>

## LES OPTIONS CASSE ET VOL

<b>Matériels garantis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▷ Trottinette électrique, gyropode, gyroroue, skate électrique, hoverboard.</li> <li>▷ 1 véhicule assuré par adhésion</li> </ul>
<b>Détails matériels garantis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▷ Le véhicule NVEI est un NVEI de moins de 2 ans pour lequel le propriétaire dispose d'une facture d'achat nominative</li> <li>▷ Le NVEI doit être déclaré au moment de la souscription</li> </ul>
<b>Événements garantis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▷ Casse accidentelle et vol</li> </ul>
<b>Durée du contrat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▷ 12 mois sans tacite reconduction</li> </ul>
<b>Exclusion</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▷ Les NVEI qui ne sont pas la possession de l'assuré</li> </ul> <p><i>Le vol du bien garanti, même attaché, est exclu entre 23h et 7h du matin, lorsque celui-ci a été laissé dans un espace public ou des parties communes dont l'accès n'est pas sécurisé par un système de fermeture (clé, digicode, interphone...)</i></p>
<b>Casse / vol</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▷ Valeur de remplacement plafonnée à 800€ TTC</li> </ul>
<b>Franchise</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▷ 10% de la valeur du NVEI en cas de vol</li> </ul>
<b>Nombre de sinistre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▷ 1 par an</li> </ul>
<b>Prix annuel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▷ <b>87€ (dont 24€ pour l'option casse/vol)</b></li> </ul>

### Nos conditions de souscription :

- Être âgé de + de 18 ans
- Transport d'une seule personne par véhicule
- Être propriétaire du véhicule
- Déplacement à titre privé

### Tu souhaites souscrire à notre assurance ?

### Rien de plus simple !

**En physique :** rendez-vous dans l'**agence SMENO la plus proche** de chez toi, nos conseillers seront là pour te guider selon ton type d'équipement.

**Sur notre site :** rendez-vous sur **smeno.com** rubrique assurances.

## HAUTS-DE-FRANCE

### Amiens

18 rue Jean Catelas

### Lille

43 boulevard Vauban

## NORMANDIE

### Caen

40 avenue de la Libération

### Le Havre

103 cours de la République

### Rouen

123 rue du Général Leclerc



**09 72 67 60 00**

(appel non surtaxé)

Toutes nos actus sur



**[www.smeno.com](http://www.smeno.com)**

**SMENO**  
assurances